

De : [Trudel, Claude](#)
A : [Perreault, Jonathan](#); [Sebareme, Rachel](#)
Cc : [Tremblay, Nicolas](#); [Bourret, Michel](#); [Rickli, Ernest](#)
Objet : Question de la commission
Date : 8 avril 2021 14:17:06

Bonjour, voici les éléments de réponse à la question posée par la commission concernant les émissions associées aux activités de biométhanisation.

On retrouve d'abord une description du procédé de biométhanisation ainsi que les exigences relatives pour l'autorisation de ce type de projet dans le document intitulé : Lignes directrices pour l'encadrement des activités de biométhanisation accessible par le lien suivant :

[Lignes directrices pour l'encadrement des activités de biométhanisation \(gouv.qc.ca\)](#)

Enfin, on trouvera de l'information relativement aux normes d'air ambiant aux articles 196 et 197 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, accessible par le lien suivant :

[Q-2, r. 4.1 - Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère \(gouv.qc.ca\)](#)

Les notes explicatives des articles 196 et 197 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère se trouvent aux pages 396 à 398 du guide suivant :

[Guide d'application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère \(chapitre Q 2, r 4.1\) \(gouv.qc.ca\)](#)

Claude Trudel, ing. M.Sc.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Direction des matières résiduelles
Direction adjointe des 3RVE
Division de la valorisation et de l'élimination